

COMMUNE DE BAVINCHOVE

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 NOVEMBRE 2014

Etaient Présents : Jean-Luc FACHE, Jean-Jacques CUVELIER, Bernard HAVET, Jean-Pierre LAMOITTE, Stéphane VERCRUYSSSE, Dominique HAMEK, François VERMERSCH, Régis WULLENS, Anne-Lise DEVULDER, Lucien LAUWERIER, Franck VANDENKERCKHOVE, Geoffrey BACZYNSKI, Serge LACONTE.

Absente excusée : Annie ROGER

Absente : Anne-Laure MASSIET

1 - SUITES DERNIERE REUNION DU 18 SEPTEMBRE 2014

- M. Jean-Pierre LAMOITTE propose qu'au moins une personne soit présente dans chaque Commission Intercommunale de la CCFI. Leurs compositions sont donc complétées comme suit :

- 3 : Environnement : Serge LACONTE
- 5 : Transition énergétique : Jean-Pierre LAMOITTE
- 6 : Développement économique : Jean-Luc FACHE
- 7 : Culture : Dominique HAMEK
- 9 : Harmonisation et évolution des compétences : Jean-Luc FACHE
- 11: Action sociale: Bernard HAVET
- 12 : Voirie : pour rappel Jean-Jacques CUVELIER (titulaire) et Serge LACONTE (suppléant)
- 13 : Hydraulique : Serge LACONTE
- 14 : Grands projets : Serge LACONTE

- M. Régis WULLENS fait remarquer que l'ancienne flèche de tir à l'arc n'est toujours pas enlevée au terrain des sports

- L'Association Vivre en Harmonie avec la Becque remercie les élus de Bavinchove et Oxelaëre pour leurs interventions, mais souhaite toutefois une nouvelle étude de l'USAN sur la faisabilité du bassin.

- Les travaux de réfection des chéneaux intérieurs de l'église seront réalisés prochainement par l'entreprise CATRYCKE

- Le Conseil ne donnera pas suite au projet de signalétique bilingue proposé par l'association TWEEN TALEN car le néerlandais n'est pas du flamand. Ce projet pourrait voir le jour avec l'Akademie voor Nuuze Vlaemsche Tael (Institut de la Langue Régionale Flamande)

- SIECF : Le remboursement de la TCFE se fera probablement en totalité. D'autre part le Conseil Municipal opte pour la fiscalisation de 3 euros par habitant (alternative à la budgétisation) au lieu de 3.06 € actuellement.

2 - COURRIERS DIVERS

- Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier adressé par M. et Mme Régis HUYGHE concernant l'accident survenu le 10 octobre 2014 au CER (mitoyen de leur propriété). Ce courrier a été transmis à M. le Sous-Préfet. Depuis, une clôture supplémentaire a été érigée afin d'éviter tout nouvel incident et/ou accident.

- Pour des raisons notamment de propreté et de sécurité des piétons, M. et Mme CHEVALIER souhaitent la réfection du trottoir devant chez eux. La demande a été faite récemment auprès de la CCFI (divers trottoirs)

- Lecture est faite d'une lettre de Monsieur le Procureur concernant le comportement de M. [REDACTED]
[REDACTED] Le Juge d'Application des Peines suit ce dossier, ce qui semble suivi d'effet.

- M. André RAUWEL remercie la Municipalité pour l'honneur qui lui a été fait par la remise de la Médaille de la ville.

3 - DEMOLITION ET EVACUATION DES GRAVATS DE L'ANCIEN PRESBYTERE

Cette démolition devait avoir lieu pour pouvoir faire l'étude géotechnique. Il faut maintenant évacuer les gravats (non subventionnable) et finir la démolition pour un coût de 2 676 € TTC. Ces travaux seront faits en décembre.

La Municipalité est actuellement en recherche d'éventuelles subventions européennes (volet culture) pour réduire au maximum le coût prévu.

4 - GROUPEMENT DE COMMANDES DU CDG

Le Conseil Municipal adhère au nouveau groupement de commandes relatif à la dématérialisation des échanges, la télétransmission et la sécurité des systèmes d'information.

5 - POSTE DE SECRETAIRE DE MAIRIE

Suite à une mutation au 1^{er} janvier 2015, le poste de Rédacteur Principal de 2nde classe deviendra vacant (secrétaire de Mairie). Aussi, et compte tenu de l'autre poste d'Adjoint Administratif Principal de 2nde classe existant, le Conseil Municipal décide de supprimer le poste de Rédacteur et de créer un poste d'Adjoint Administratif de 2nde classe.

6 - SUBVENTIONS

- Remerciements du Club des Aînés

- Pour info : le Centre Albert Roussel a obtenu 10 000 € du Conseil Régional

7 - DISPOSITIF VOISINS VIGILANTS

Monsieur le Maire donne un exposé de ce dispositif. Le Conseil Municipal décide d'y adhérer.

8 - SIECF

- Pollution lumineuse : pas plus de 3% de lumière vers le ciel (nouvelle norme). Un référent du SIECF peut venir sur la commune pour faire un bilan lumineux.

- Rapport activités 2013

9 - COURRIER GROUPE COMMUNISTE FRONT DE GAUCHE

Monsieur le Maire donne lecture de l'intervention de ce groupe lors d'une séance Plénière du Conseil Général relative au FDAN et FDST ainsi qu'aux projets qui ont fait l'objet de la démarche de contrat de territoire. Les communes doivent faire des avances de financement et dans le même temps supporter la baisse des dotations de l'état.

10- TRES HAUT DEBIT A L'ECOLE

Pour pouvoir fonctionner correctement, la classe informatique a besoin du très haut débit. Cette dépense est subventionnable pour 400 €. XILAN propose la réorganisation du réseau (liaison radio renforcée) pour couvrir l'école en très haut débit (uniquement l'école). Personne d'autre ne pourra se connecter dessus. Sur le clocher de l'église, un câble hertzien (faisceau) sera installé.

Coût de l'installation 548 € TTC (subvention déduite).

Coût de l'abonnement mensuel environ 20 € mais 2 autres abonnements seront supprimés.

La mise en service est prévue mi-décembre

11 - CCFI : COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES

Le Conseil Municipal approuve le rapport

12 - REMBOURSEMENT

Le Conseil Municipal accepte le chèque de l'enseigne CARREFOUR en remboursement d'un trop perçu sur facture.

13 - PLACE HANDICAPEE

Le Conseil Municipal accède à la demande de M. Léon DERHILLE et installera une place de stationnement pour personne à mobilité réduite devant son habitation.

14 - FINANCES – BUDGET

- 2 réunions seront prévues : Commission Travaux puis Commission Finances avant le vote du Budget Primitif 2015

- Travaux de curage de fossés : tous les petits linéaires seront commandés avant la fin de l'année

- Les travaux sur les chéneaux de la bibliothèque seront exécutés rapidement - La réfection des peintures intérieures de la bibliothèque sera programmée ensuite.

- Un point est fait sur la situation financière à la date de ce jour

- FNGIR veut dire : Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources

- Baisse des dotations d'Etat : 30 000 € par an

- Le Conseil Municipal décide les modifications budgétaires suivantes :

- Dégrèvement jeunes agriculteurs : prévoir 422 € au lieu de 200 €,

- Prévoir la somme de 11 856 € en dépense et en recette : travaux suite à la tempête de juillet 2014 compensés par le remboursement intégral de l'assurance

15 - PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

- Le Plan Local d'urbanisme (PLU) deviendra intercommunal à partir de juin 2015

La demande en modification simplifiée au lieu dit les Trois Rois a été acceptée et le Conseil Municipal la valide. La CCFI peut donc lancer la procédure.

- Suite à l'annonce parue dans le communiqué communal, diverses demandes nous sont parvenues. Mme Béatrice DESCAMPS, Vice présidente de la CCFI et M. LELEU viendraient étudier ces projets. Ces personnes sont disponibles les jeudi et vendredi matin. Monsieur le Maire est chargé de trouver une date de rencontre.

16 - QUESTIONS DIVERSES

- Colis de Noël des Aînés : Confection le 19 décembre à 14 h 30 et distribution le 20 décembre à partir de 9 heures

- Bernard HAVET signale qu'une tuile est à remplacer au niveau du toit du vestiaire école et fait remarquer que l'arbre sur une parcelle du lotissement DU VIVIER n'est toujours pas évacué.

- Jean-Pierre LAMOITTE :

- propose de renommer la « Commission Bulletin » en « Commission Communication » : acceptée

- s'enquiert du devenir du véhicule communal. Etat du joint de culasse ? Un devis sera demandé

- Régis WULLENS fait remarquer que le véhicule communal est parfois emprunté par le personnel pour rentrer chez lui lors de la pause méridienne. Jean-Pierre LAMOITTE et Jean-Jacques CUVELIER précisent que cela arrive en raison des nécessités de service et pour éviter justement des aller retour inutiles. Il sera rappelé au personnel concerné qu'il s'agit d'un véhicule de service et non d'un véhicule de fonction

- Franck VANDENKERCKHOVE :

- signale que les bornes lumineuses au nouveau lotissement n'ont pas été remises (ou ont été à nouveau vandalisées),
- a interpellé plusieurs fois le marchand de journaux qui roule dans le sens interdit de la Ruelle des Ecoles vers 4 heures du matin

- Dominique HAMEK propose de permuter les endroits de dépôts du verre et des déchets verts. Jean-Pierre LAMOITTE et Jean-Jacques CUVELIER étudieront ce sujet avec le SIROM. Le but est d'embellir le lieu pour inciter à plus de civisme - La Commission environnement se réunira prochainement

- Serge LACONTE :

- souhaite connaître les modalités d'installation des décorations de Noël. Elles seront posées par le personnel communal vers la Saint Nicolas
- propose qu'une lettre de soutien, au nom du Conseil Municipal, soit adressée aux familles qui sont soudainement confrontées à des difficultés de la vie (maladie, accident, etc),
- informe que tous les plans de salage et de déneigement du Conseil Général ont changé : beaucoup de nos routes sont en catégorie 1 mais d'autres seront classées en 2 voire 3. Il souhaite que le Conseil Général communique davantage sur le sujet.

- Geoffrey BACZYNSKI :

- demande le nombre de réservations pour le Réveillon : 42 actuellement. 70 étant le nombre nécessaire à l'équilibre du budget. La réservation de l'animateur est faite.
- questionne sur la mise en place du banc prévu près du terrain de foot. Il n'est pas encore coulé mais sera posé rapidement

- Lucien LAUWERIER insiste sur le fait de faire l'étude des frais à prévoir sur le véhicule communal, considérant son âge ainsi que son kilométrage

- Stéphane VERCRUYSSSE signale que les buts mobiles au terrain de foot ont été à nouveau vandalisés

- Anne-Lise DEVULDER souhaite que soit étudié l'éclairage du chœur de l'église

- Jean-Jacques CUVELIER rapporte que Mme Berteloot voudrait que la commune nettoie les fils d'eau

Monsieur le Maire, comme de coutume, laisse la parole aux personnes extérieures au Conseil qui souhaiteraient s'exprimer.

- Mme Catherine CNOCKAERT signale qu'elle a 24 réservations de plus pour le réveillon.

D'autre part, elle voudrait apporter une précision au dernier compte rendu du Conseil Municipal concernant la somme réclamée au club de foot suite à la plainte qu'elle a déposée en 2010 pour un accident de foot (les 28 000 € sont répartis entre le club de Bavinchove, le Club de Gravelines et l'assurance)